

Département de physique
Faculté des arts et des sciences

Professeure ou professeur en physique médicale

Le Département de physique sollicite des candidatures pour occuper un poste à temps plein de professeure ou de professeur de physique, avec une spécialisation en physique médicale, au rang d'adjoint ou d'agrégé.

Fonctions

Le candidat retenu sera appelé à enseigner aux trois cycles, à encadrer des étudiants aux études supérieures, à poursuivre des activités de recherche, de publication et de rayonnement ainsi qu'à contribuer aux activités de l'Institution. Il sera aussi appelé à contribuer significativement au programme de maîtrise en physique médicale ainsi qu'à l'obtention pour le département de physique de l'agrément auprès de CAMPEP (Commission on Accreditation of Medical Physics Educational Program).

Critères de sélection

- Doctorat en physique dans un des domaines de la physique médicale et posséder une base solide dans les autres domaines de la physique médicale.
- Capacité de superviser des étudiants dans plusieurs sphères de la physique médicale, en particulier celles qui touchent à la radio-oncologie.
- Aptitudes marquées pour l'enseignement.
- Publications témoignant d'une contribution significative à la recherche en physique médicale.
- Le candidat retenu devra poursuivre un vigoureux programme de recherche en physique médicale et contribuer aux activités de physique médicale tant à l'Université de Montréal qu'au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).
- Maîtrise de la langue française.*

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Entrée en fonction

À compter du 1^{er} juin 2012.

Clôture du concours

Le dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ, d'une liste de publications, et d'un résumé des activités de recherche présentes et envisagées, doit parvenir au directeur du département, M. Yves Lépine, à l'adresse électronique suivante (yves.lepine@umontreal.ca) au plus tard le 15 février 2012.

Les candidats doivent également demander à trois personnes de faire parvenir une lettre de recommandation au directeur du département à l'adresse donnée ci-dessus.

Les personnes intéressées trouveront des renseignements sur le Département de physique en consultant le site Web à l'adresse suivante : www.phys.umontreal.ca.

*** Politique linguistique de l'Université de Montréal**

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal (http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/politique_linguistique.html), les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privilège de confidentialité des candidatures Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature puissent être consultés par tous les professeurs membres de l'assemblée départementale. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte (candidatures retenues pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

L'Université de Montréal souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature. Nous invitons les candidats qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes à remplir le Questionnaire d'identification - accès à l'égalité en emploi, disponible à l'adresse suivante : www.fas.umontreal.ca/affaires-professorales/documents/quest-acces-emploi-FR.pdf, et à le joindre à leur dossier de candidature.

Exigences en matière d'immigration

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.